

Ouverture d'une section de



« Cadets de la sécurité civile »

Information des parents d'élèves

Présentation du jeudi 7 septembre 2017

Cadre de l'action

Références :

- Convention cadre entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'intérieur, 18 juin 2015
- Circulaire n°2016-017 du 18/2/2015, MENESR – DGESCO B3-1

Cadre de l'action

Objectifs

1- Généraux :

- Favoriser une culture de sécurité civile ;
- Sensibiliser aux comportements de prévention et de secours ;
- Développer un sens civique.

Cadre de l'action

Objectifs

2- Liés à l'établissement :

- Favoriser la coopération entre élèves ;
- Favoriser un regard positif entre élèves ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein du collège ;
- Favoriser la prise de responsabilité.

Cadre de l'action

Objectifs pour l'établissement scolaire :

- Renforcer la capacité des personnels et des élèves à réagir devant un évènement inconnu et soudain ;
- Faciliter la transmission des comportements de sécurité dans les familles et les autres sphères de la vie sociale ;
- Développer une éducation à la citoyenneté et améliorer les liens sociaux ;
- Tendre à diminuer les incivilités dans les établissements scolaires et à l'encontre des sapeurs-pompiers ;
- Mettre en place le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) de l'établissement.

Finalité de l'action

Les jeunes se verront remettre à la fin de leur parcours des attestations :

- de formation « cadet-te-s de la sécurité civile »,
- Premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

Finalité de l'action

Les jeunes se verront remettre à la fin de leur parcours des attestations :

- de formation « cadet-te-s de la sécurité civile »,
- Premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

Ces attestations leurs seront remises à l'occasion d'une « cérémonie » afin de valoriser leur parcours et leur engagement.

Finalité de l'action

Les jeunes se verront remettre à la fin de leur parcours des attestations :

- de formation « cadet-te-s de la sécurité civile »,
- Premiers secours civiques niveau 1 (PSC-1).

Ces attestations leurs seront remises à l'occasion d'une « cérémonie » afin de valoriser leur parcours et leur engagement.

Des responsabilités leur seront confiées au sein de l'établissement où ils seront identifiés comme « Assistants de sécurité » (contribution à l'organisation et la mise en œuvre des différents exercices).

Partenariat

The background of the slide is a collage of grayscale images. At the top, a person is climbing a rope on a gymnasium structure. Below that, a group of people is gathered around a table in a classroom or meeting room. To the right, a large group of people is seated in an outdoor setting, possibly a school assembly or sports event. The overall theme is community and school activities.

Le partenaire principal de la section est le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 35). En lien avec des enseignants du collège, des sapeurs-pompiers interviennent auprès des jeunes.

Une convention régit les liens et les modalités d'actions entre l'établissement et le SDIS 35.

Modalités de l'action

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

**ATTESTATION DE FORMATION
CADETS-CADETTES DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

décernée à _____

Fait à _____

Le _____

Le directeur départemental du service
départemental d'incendie et de secours

L'inspecteur d'Académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale

© DSDS/CC/Commissariat

Modalités de l'action



Modalités de l'action

Cette formation comprend différents modules et doit toucher à la fois les élèves cadet(te)s et les adultes des établissements concernés qui les encadrent.

Elle s'appuie sur les objectifs suivants :

1. Connaître son environnement, les risques et leur gestion (culture du risque) :

- Analyse de son environnement, des risques (vulnérabilité) et de leur gestion avec notamment un travail d'analyse sur le terrain et de recherche à l'aide d'outil numérique ;
- Les bons réflexes.

Modalités de l'action

Cette formation comprend différents modules et doit toucher à la fois les élèves cadet(te)s et les adultes des établissements concernés qui les encadrent.

Elle s'appuie sur les objectifs suivants :

1. Connaître son environnement, les risques et leur gestion (culture du risque) :

- Analyse de son environnement, des risques (vulnérabilité) et de leur gestion avec notamment un travail d'analyse sur le terrain et de recherche à l'aide d'outil numérique ;
- Les bons réflexes.

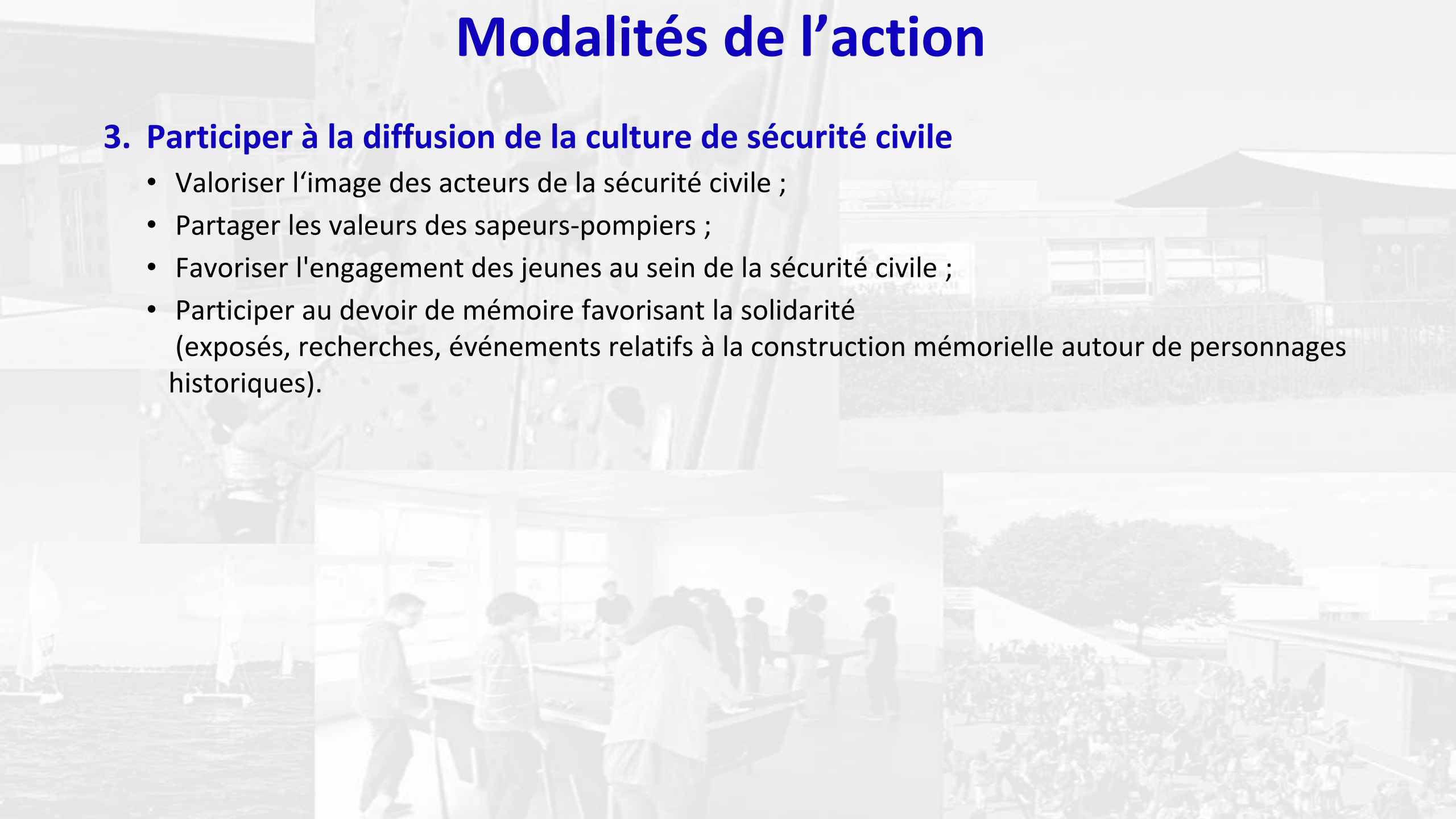
2. Etre acteur de la sécurité civile et s'investir au sein de l'établissement scolaire (culture de la sécurité civile) :

- La sécurité civile et ses évolutions au cours du temps ;
- La connaissance des acteurs de la sécurité civile, leur rôle, leurs compétences et leur champ d'action ;
- Une formation aux gestes de premiers secours (PSC1) ;
- Une initiation à la sécurité incendie au sein de l'établissement scolaire ;

Modalités de l'action

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).



Modalités de l'action

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

Modalités de l'action

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

Préambule à la formation des cadet(te)s :

Modalités de l'action

3. Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile

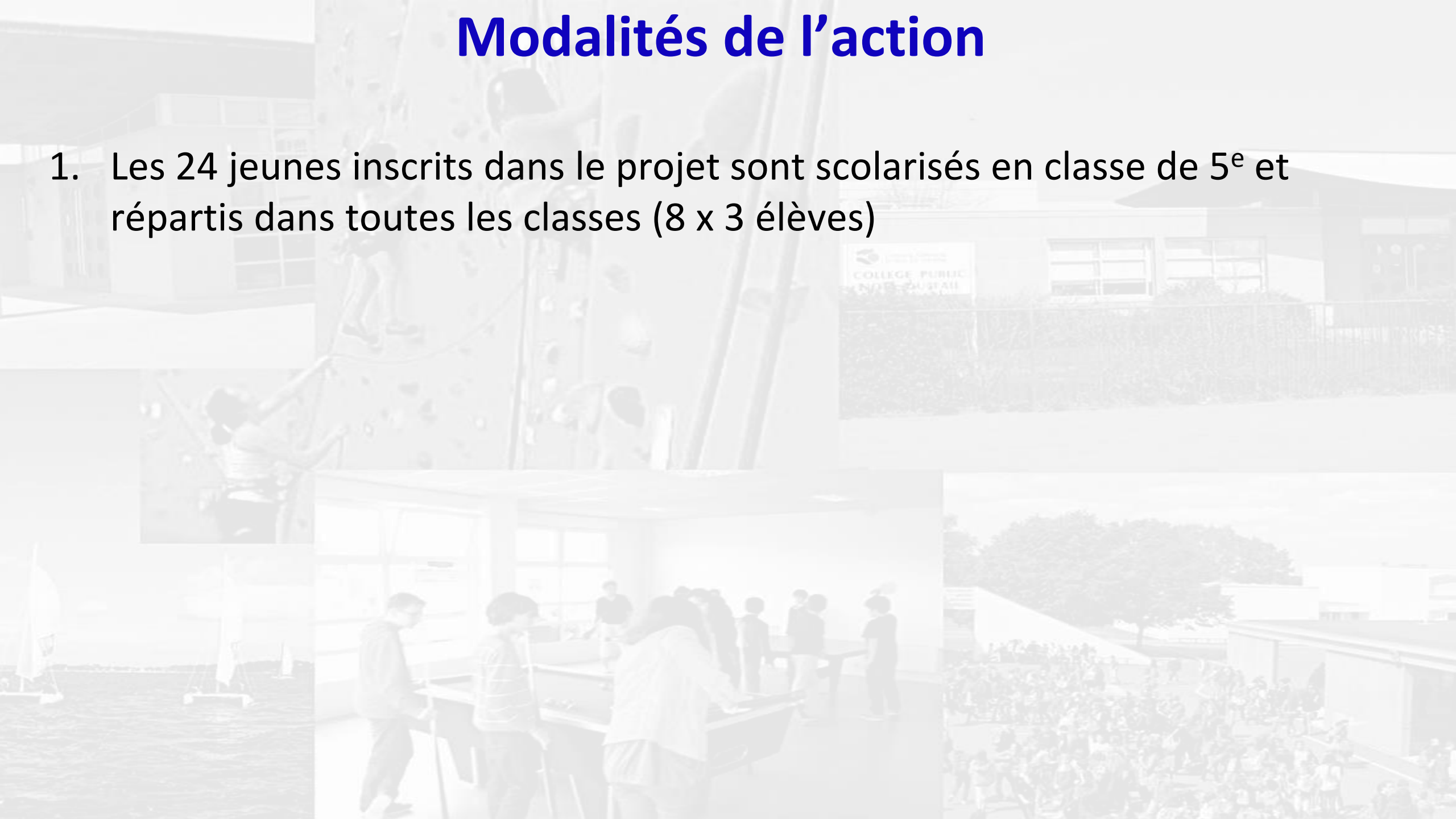
- Valoriser l'image des acteurs de la sécurité civile ;
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers ;
- Favoriser l'engagement des jeunes au sein de la sécurité civile ;
- Participer au devoir de mémoire favorisant la solidarité (exposés, recherches, événements relatifs à la construction mémorielle autour de personnages historiques).

Des activités et des travaux de groupe viennent favoriser la cohésion et l'entraide.

Préambule à la formation des cadet(te)s : FORMATION IPCS des adultes parle SDIS 35

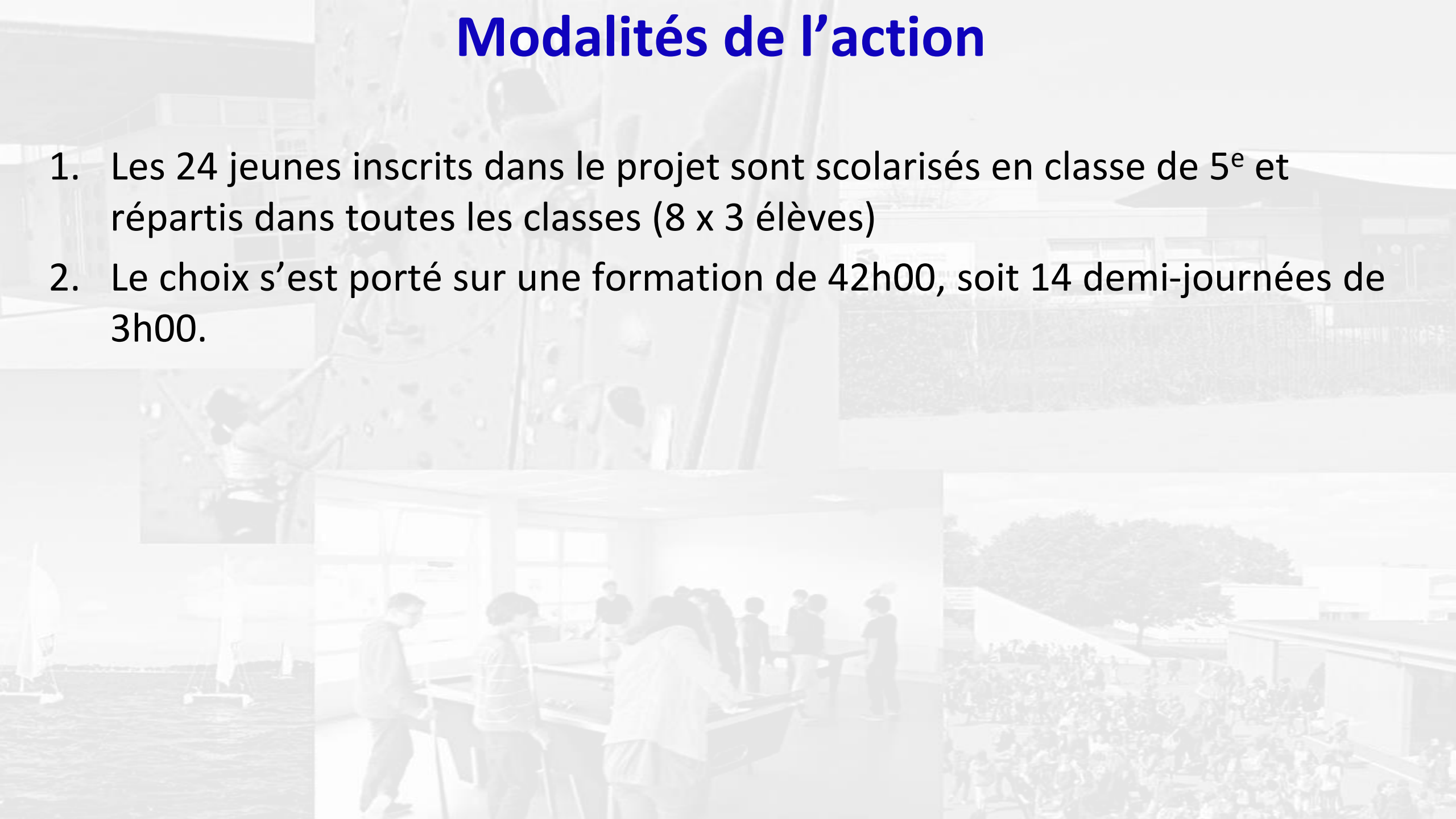
Modalités de l'action

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet sont scolarisés en classe de 5^e et répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)



Modalités de l'action

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet sont scolarisés en classe de 5^e et répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.



Modalités de l'action

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
4. Les sapeurs-pompiers prennent donc en charge 7 séances encadrées par 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP)
+ 1 adulte du collège.

Modalités de l'action

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
4. Les sapeurs-pompiers prendront donc en charge 7 séances encadrées par 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP)
+ 1 adulte du collège.

Modalités de l'action

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
4. Les sapeurs-pompiers prendront donc en charge 7 séances encadrées par 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP) + 1 adulte du collège.
5. Les 7 autres séances sont assurées :
 - par des enseignants du collège dans le cadre d'un EPI

Modalités de l'action

1. Les 24 jeunes inscrits dans le projet seront scolarisés en classe de 5^e et, de préférence, répartis dans toutes les classes (8 x 3 élèves)
2. Le choix s'est porté sur une formation de 42h00, soit 14 demi-journées de 3h00.
3. Afin de limiter l'action des sapeurs-pompiers, déjà sollicités sur l'IPCS, une séance mensuelle (mercredi après-midi) en CIS est envisagée.
4. Les sapeurs-pompiers prendront donc en charge 7 séances encadrées par 2 animateurs (au moins 1 BAFA ou Animateur JSP) + 1 adulte du collège.
5. Les 7 autres séances sont assurées :
 - par des enseignants du collège dans le cadre d'un EPI
 - par des intervenants extérieurs

Modalités de l'action

Zone B				Calendrier 2017-2018															
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 V		1 D		1 M		1 V		1 L		1 J		1 J		1 D		1 M		1 V	
2 S		2 L		2 J		2 S		2 M		2 V		2 V		2 L		2 M		2 S	
3 D		3 M		3 V		3 D		3 M		3 S		3 S		3 M		3 J		3 D	
4 L		4 M CEREMONIE ?		4 S		4 L		4 J		4 D		4 D		4 M		4 V		4 L	
5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 L		5 J		5 S		5 M	
6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 M		6 M		6 V		6 D		6 M	
7 J		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M		7 M		7 S		7 L		7 J	
8 V		8 D		8 M		8 V		8 L		8 J		8 J		8 D		8 M		8 V	
9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 V		9 L		9 M		9 S	
10 D		10 M		10 V		10 D		10 M		10 S		10 S		10 M		10 J		10 D	
11 L		11 M REDON - S1		11 S		11 L		11 J		11 D		11 D		11 M REDON - S6		11 V		11 L	
12 M		12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 L		12 J		12 S		12 M	
13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M		13 V		13 D		13 M	
14 J		14 S		14 M		14 J		14 D		14 M REDON - S4		14 M REDON - S5		14 S		14 L		14 J	
15 V		15 D		15 M		15 V		15 L		15 J		15 J		15 D		15 M		15 V	
16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 V		16 L		16 M		16 S	
17 D		17 M		17 V		17 D		17 M REDON - S3		17 S		17 S		17 M		17 J		17 D	
18 L		18 M GUICHEN - S1		18 S		18 L		18 J		18 D		18 D		18 M GUICHEN - S8		18 V		18 L	
19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 L		19 J		19 S		19 M	
20 M		20 V		20 L		20 M		20 S		20 M		20 M		20 V		20 D		20 M	
21 J		21 S		21 M		21 J		21 D		21 M GUICHEN - S4		21 M GUICHEN - S5		21 S		21 L		21 J	
22 V		22 D		22 M REDON - S2		22 V		22 L		22 J		22 J		22 D		22 M		22 V	
23 S		23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 V		23 L		23 M		23 S	
24 D		24 M		24 V		24 D		24 M GUICHEN - S3		24 S		24 S		24 M		24 J		24 D	
25 L		25 M		25 S		25 L		25 J		25 D		25 D		25 M		25 V		25 L	
26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 L		26 J		26 S		26 M	
27 M CEREMONIE ?		27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 M		27 V		27 D		27 M	
28 J		28 S		28 M		28 J		28 D		28 M		28 M		28 S		28 L		28 J	
29 V		29 D		29 M GUICHEN - S2		29 V		29 L		29 M		29 J		29 D		29 M		29 V	
30 S		30 L		30 J		30 S		30 M		30 V		30 V		30 L		30 M		30 S	
		31 M		31 D				31 M		31 S		31 S				31 J			

Modalités de l'action

Séances	Thèmes		Intervenants et compétences	Dates et horaires		Lieux
	Sujet	Contenu		Redon Le Cleu St-Joseph	Guichen+ Redon Beaumont	
1	Sécurité civile & Sapeurs-pompiers	Histoire, organisation, éthique et valeurs, visite CIS, être acteur de sa propre sécurité (P.A.S.)	2 SP (par groupe, dont 1 IPCS) + 1 adulte par collège	11/10/2017 14h/17h	18/10/2017 14h/17h	CIS
2	PSC1 – 1/3	<ul style="list-style-type: none"> · Prévention des accidents de la vie courante · Protection, alerte · Obstruction des voies aériennes par un corps étranger 	2 SP MNPS (par groupe) + 1 adulte par collège	22/11/2017 14h/17h	29/11/2017 14h/17h	CIS
3	PSC1 – 2/3	<ul style="list-style-type: none"> · Hémorragies externes · Plaies · Brûlures · Traumatismes 	2 SP MNPS (par groupe) + 1 adulte par collège	17/01/2018 14h/17h	24/01/2018 14h/17h	CIS
4	PSC1 – 3/3	<ul style="list-style-type: none"> · Malaise · Perte de connaissance · Arrêt cardiaque 	2 SP MNPS (par groupe) + 1 adulte par collège	14/02/2018 14h/17h	21/02/2018 14h/17h	CIS
5	ASSEC – 1/2	Responsabilités individuelles et collectives Risques : mise en œuvre d'une conduite à tenir ou d'un comportement approprié (VC, SR, INC...)	2 SP (par groupe, dont 1 IPCS) + 1 adulte par collège	14/03/2018 14h/17h	21/03/2018 14h/17h	CIS
6	ASSEC – 2/2	Collège et PPMS : intégration de l'ASSEC dans le dispositif préventif et de sécurité de l'établissement – consignes et moyens de secours	2 SP (par groupe, dont 1 IPCS) + 1 adulte par collège	11/04/2018 14h/17h	18/04/2018 14h/17h	Collège